

Label Tourisme et Handicap

Depuis l'ouverture en 2008 le Site Classé de l'Anse de Paulilles mène un effort constant pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap.

Il a donc été récompensé en novembre 2013 par l'obtention du label "Tourisme et handicaps" pour les handicaps auditif et mental.



Stationnement

Accès Personnes à Mobilité Réduite :

3 lieux de stationnements sont aménagés sur le site :

- 4 places au niveau de l'aire de stationnement,
- 5 places à l'entrée côté RD 914,
- 3 places dans le site au Hameau (accès autorisé par interphone).

Tous les lieux d'agrément et les bâtiments (sauf la Vigie) sont accessibles aux PMR.

Équipements mis à disposition

- Carnet "Les faciles à lire"
- Carnet "Le patrimoine en image"

Fauteuil roulant :

Un fauteuil roulant est à votre disposition à la Maison de site.

Tire à l'eau :

Deux tire-à-l'eau sont disponibles durant toute la période de surveillance des plages (fin juin à début septembre).

Boucle magnétique :

Une boucle magnétique a été mise en place à l'intérieur de la maison de site afin d'accueillir au mieux les personnes malentendantes.